

gouvernement du Pays par le Pays et nous préparant un avenir de progrès et de prospérité.

Le Comité : Jules Leblan, président; Aristide Desbrosses, Justin Husson, vice-présidents; Edm. Leroux-Lamodrette, secrétaire; J. Leurent, Auguste Delmasure, Roussel Defontaine, Charles Odoux, Louis Six, V. Hasselbroucq, Mahieu, Ed. Flipo, Barriatel, Ch. Bouchart, Dervaux-Wetzell, A. Delahaye, Jean-Baptiste Dufrest, Désiré Debuchy, Taffin-Binauld, Jean-Baptiste Pyat, Carette-Duvillier.

Un festival d'harmonie et de fanfare doit avoir lieu à Linselles, le dimanche 15 mai courant à trois heures après-midi.

Vingt-deux musiques se feront entendre et parmi elles, on doit citer en première ligne la musique municipale de Tourcoing, dirigée avec tant de talent par M. Stappen, puis la fanfare St-Martin de Lille, les musiques de Quesnoy-sur-Deûle, Halluin, etc.

Tous les amateurs de bonne musique se feront un plaisir de se rendre à cette solennité musicale qui promet d'être des plus brillantes.

L'Administration municipale de cette commune n'a rien négligé pour donner à cette fête, un éclat tout particulier.

Un dialogue authentique — tout ce qu'il y a de plus authentique — entendu il y a deux jours dans un petit estaminet de la banlieue de Lille. La scène se passe entre deux vieux paysans :

« Dis-donc, Baptiste, pour qui c'est que nous faut encore voter ? »

« Ne m'en parle pas, Louis ; in nous laisse jamais en moment de tranquillité. L'année passée, c'h't'pou Mossi Des Rotours ; à ch't'heure, c'est pou in nommé Piépihiste. »

« Qui c'est, m'n'homme ? »
« Est-ce que je sais, mi ? C'est bin sûr un étranger, qui vint se f... de nous. Mi, je connos pas, je vote nin. »

« Et mi non pu ! »

(Textuel.)

Pour la chronique locale ALFRED REBOUX.

Le JOURNAL DE ROUBAIX publiera lundi matin une édition spéciale contenant les résultats connus du plébiscite.

Cette édition sera mise en vente vers neuf heures.

CONVOI FUNÈBRE. Les funérailles de M. HONORÉ-LOUIS FONTAINE, huissier à Roubaix, auront lieu le lundi 9 mai, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin.

La famille prie ses amis et connaissances, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Nord, 4. 103

THÉÂTRE

Mlle SCRIVANECK

Cette artiste est venue souvent à Roubaix, toujours elle y a été accueillie avec une sympathie digne de son talent ; talent toujours jeune, toujours aussi séduisant.

Mlle Scrivaneck a même gagné, et beaucoup, comme art, comme science théâtrale.

La représentation qu'elle a donnée jeudi dernier avec les concours de la troupe de M. Lureau (composée d'artistes des théâtres de Lille), a eu un succès complet.

Mlle Scrivaneck a été applaudie, on peut même dire acclamée, à plusieurs reprises.

Cédant aux instances du public, instances

pressantes et réitérées, elle donne encore une seule et dernière représentation, mardi 10 mai. Elle jouera deux de ses meilleurs rôles : *Le gamin de Paris* et les *premières Armes de Richelieu*. Ces deux œuvres qui, malgré leur âge, ne vieillissent pas, sont toujours les bien venues du public. Mlle Scrivaneck s'y montre avec une supériorité de talent incontestable ; elle y est charmante, fine, entraînante, dans l'une comme dans l'autre.

La troupe de M. Lureau est bonne, et tout fait prévoir une salle bien remplie.

X.

Les Brigands de Grèce.

Les dépêches et autres documents publiés par les journaux anglais d'aujourd'hui établissent d'une façon à peu près certaine que c'est à la fatalité seule qu'est due l'issue déplorable de cette affaire qui, sans cela, pouvait si bien servir de sujet pour un opéra bouffe, musique Offenbach. Il n'y a pas eu, de la part du gouvernement du moins, de calculs intéressés ; de la maladresse peut-être, mais pas de connivence. En revanche, on ne saurait assez flétrir les députés de l'opposition qui, pour avoir une chance de renverser le cabinet, ont empêché les bandits d'accepter les conditions qu'on leur offrait. Voici les faits les plus saillants que nous trouvons dans les pièces que publient les feuilles anglaises.

Le ministre de France a apporté tous ses bons offices pour aider à l'arrangement de l'affaire ; il avait offert le concours de 300 soldats de marine pour agir contre les bandits.

Ceux-ci ne voulurent pas démorner de leur demande d'amnistie ; on leur objecta que d'abord il faudrait qu'il y eût sentence contradictoire prononcée contre eux, pour qu'on pût les gracier, et on leur demandait de venir se faire juger à Athènes, le roi donnant sa parole que la condamnation n'aurait pas d'effet. Mais, comme ils le déclarèrent à une autre occasion, ils ne se faient à aucun Grec, et exigèrent que la Cour d'assises vint siéger au milieu d'eux à Oropo, expédiait leur affaire séance tenante et que des lettres de grâce leur fussent aussitôt remises. Vraiment on ne saurait trop en vouloir au gouvernement grec de ne pas avoir accédé à cette déraison, qui devait bafouer pour toujours la justice.

Quant le colonel Théagenis, envoyé auprès des brigands pour parlementer encore, leur opposa que la Constitution défendait au roi de leur donner un pardon de butte en blanc, ils n'hésitèrent pas à demander rien qu'un petit plébiscite. « Qui a fait la Constitution ? dirent-ils. — La nation. — Eh bien, qu'elle s'assemble pour la modifier ! Qui peu faire, qui peu défaire ; nous ne sommes pas pressés, nous attendrons bien dix mois. — Comment ? en gardant les prisonniers ? — Certainement ; c'est Dieu qui nous a envoyés, pour qu'ils soient notre sauvegarde. »

Ce même colonel Théagenis signalait dans sa lettre du 20 l'intention des bandits d'avancer vers la Béotie ; il mandait qu'ils étaient cernés partout par un cordon de troupes, ajoutant qu'ils n'en savaient rien. Il terminait en déconseillant toute attaque, à cause des périls où seraient exposés les vies des prisonniers.

Dans son rapport du 21 il raconte que les bandits quittèrent Oropo dans l'après-midi, à la hâte. Le capitaine Apostolis les suivit aussitôt à la piste. Sans qu'il y ait eu de collision, les brigands, se voyant tout à coup traqués, ignorant comme nous l'avons vu, qu'on les avait entourés pour les empêcher de gagner la Turquie, n'ayant aucune confiance dans les Grecs, se crurent trahis et dans leur première rage, tuèrent MM. Herbert et Lloyd.

Les soldats qui virent le meurtre entrèrent en fureur ; il n'y eut plus à les retenir ; ils fondirent sur les assassins, en tuèrent huit, dont deux frères du chef Arvanitaki, cinq furent faits prisonniers. Les huit autres avec le chef parvinrent à s'enfuir et tuèrent alors les deux autres prisonniers. A l'aide d'un des bandits qui a été pris, le nom Alexis Basileo Tossini, on a chance de mettre la main sur les personnages qui d'Athènes sont venus persuader ces misérables de ne pas se contenter de ce qu'on leur

offrait, la rançon de 625,000 fr. et le transport à l'étranger sur un bâtiment anglais.

Dernier détail. Lorsqu'on débuta il s'agit d'envoyer un des cinq prisonniers à Athènes pour traiter de l'affaire, on tira au sort. M. Vyner fut désigné. Mais, étant garçon, il pria lord Muncaster de prendre sa place, afin qu'il pût en personne rassurer lady Muncaster. M. Vyner, gentleman jusqu'au bout, n'apas une seule fois dit qu'il regrettait sa générosité.

FAITS DIVERS

L'information judiciaire motivée par la découverte du cadavre d'une jeune femme dans un garni de la rue du Mail, à Paris, se poursuit activement.

Voici, à ce sujet, quelques nouveaux détails complétant ceux que nous avons publiés.

Exposée à la Morgue, la victime y a été reconnue en présence de M. Blanchet, commissaire de police, qui en a dressé procès-verbal, par les sieurs Charles L..., peintre en bâtiment, et Louis-Léon C..., bijoutier.

Elle n'était âgée que de dix-sept ans, originaire du département du Loiret, se nommait Louise-Azélie Moreau et demeurait rue de Lévis, 52, 17^e arrondissement.

Elle était disparue de son domicile depuis le 1^{er} mai.

L'Autopsie n'est pas encore opérée. On ne croit pas, quant à présent, qu'il y ait eu crime. On suppose qu'elle est morte, subitement frappée d'apoplexie, et qu'alors l'homme qui était avec elle, effrayé de la situation désagréable où il allait se trouver, ayant probablement intérêt à cacher ses relations avec Louise, aura préféré se dérober par la fuite aux ennuis qu'il redoutait.

Du reste, la police qui le recherche ne tardera probablement pas à le découvrir.

On a fait l'essai d'un bateau-poison formant un vélocipède sous-marin des plus curieux.

Ce poisson, construit sur le modèle du cachalot, et long de quatre à cinq mètres, est en peaux fortement tendues par des côtes de l'animal qu'il représente.

Un homme s'y tient fort à l'aise. A l'intérieur existe un mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, au moyen duquel on fait jouer les nageoires et la queue.

Le déplacement de l'eau a été calculé de manière à rendre la locomotion d'une exécution facile.

Grâce à la disposition de l'appareil, le navigateur, couché à plat ventre tout de son long, imprime à volonté une marche descendante, ascendante ou directe, et cela sans fatigue et sans effort.

Deux verres, placés en guise d'yeux, lui permettent de se diriger dans le liquide transparent, où il se joue avec l'aisance et la célérité d'un amphibie.

En prévision de quelque accident, un long tube en gutta-percha flotte à la surface, et communique à l'intérieur pour le cas où la provision d'air condensé viendrait à manquer. Cette mesure de précaution est, du reste, presque inutile, puisque, en remontant à la surface, on peut renouveler l'air au moyen d'une soupape s'ouvrant entre la tête et le corps.

Les journaux des départements continuent à mentionner les dommages causés dans les vignobles par la température anormale que nous subissons. Les dégâts sont graves dans certaines parties des départements de l'Aveyron, de la Dordogne, de Loiret-Cher, d'Indre-et-Loire.

Les mariers ont souffert également dans les environs de Romorantin.

Le prince Pierre Bonaparte, dit la Gazette du Midi, a tué directement Victor Noir ; il est aujourd'hui responsable tout à fait indirectement, d'une autre mort d'homme. Hier, au quartier Menpenti, une discussion s'est engagée sur la trop fameuse affaire d'Autouil, entre un menuisier et un garde d'otroil qui a frappé mortellement d'un coup de couteau son contradicteur.

Le magnifique palais que le khédive avait fait naguère construire près de Ramieh au prix de 3 millions est devenu la proie des flammes.

souvent à l'Opéra, Paul n'était blasé sur rien, et il y gagnait d'apporter à cette représentation, — la cinq centième peut-être, — une fraîcheur, une vivacité d'impressions qui rajeunissaient pour lui la musique et le drame. En outre, il se sentait depuis vingt-quatre heures enlevé aux réalités de ce triste monde pour vivre en pleine féerie, et peu s'en fallait qu'il ne s'appliquât à lui-même les diverses phases de cette lutte du bien et du mal personnifiées dans les rôles d'Alice et de Bertram.

Cet être mystérieux qui me poursuit de ses bienfaits, est-ce Bertram, se disait-il, est-ce Alice ?

Au troisième acte, au moment où mugissent les esprits de l'abîme, où le tentateur, resté seul avec la fiancée de Raimbaut, essaye sur la chaste jeune fille sa puissance diabolique, Paul se retourna ; ses regards parcoururent rapidement la salle qui était fort brillante et s'arrêtèrent sur une loge dont la vue lui fit battre le cœur. Il venait de reconnaître la baronne d'Anglars et sa fille. Il se souvint alors, pour l'avoir plusieurs fois entendu dire dans la maison, que le vendredi était le jour de loge de la baronne.

Marcelle était, comme toujours, simplement mise, sérieuse, un peu triste. Sa charmante figure s'anima, tantôt d'un éclair de haine ou de colère, lorsque Bertram semblait prêt à triompher de toutes les résistances, tantôt d'une ineffable expression de tendresse, lorsque

Le fameux palais l'Alhambra près de Grenade, va être converti en un musée central pour les antiquités mauresques et juives, jusqu'ici disséminés dans toute l'Espagne, notamment dans des couvents, d'où on va les retirer.

La grève des ouvriers de la fabrique de M. Parmentier, à Gand, n'a pas encore pris fin.

On écrit de St-Jean-de-Luz au Courrier de Bayonne :

« Une tribu de bohémien hongrois vient d'établir son camp ici, hors ville, sur la route des bains. Elle a montré ses tentes, au nombre de cinq. Ces abris, au pied desquels sont attachés dix chevaux, renferment les chars et les bagages de chaque famille. Là, grouillent et couchent pêle-mêle, hommes, femmes, filles, garçons et enfants des deux sexes, presque nus. Sous ces mêmes tentes se fait la cuisine. A chaque repas, préparé par les femmes, les hommes se réunissent autour d'une table, tandis que le reste de la famille mange à part. Les hommes sont de beaux types égyptiens, le chef surtout. Ils portent toute la chevelure et la barbe qui, ainsi que leurs yeux, sont d'un noir de jais. »

Leurs dents sont remarquablement blanches. Leur teint est bistré et leurs traits, surtout ceux de celui qui parait chef de la tribu, sont accentués et très-réguliers. Les femmes et les filles ne sont précisément pas désagréables au physique ; mais les haillons qui les couvrent sont d'une saleté repoussante. Dans le nombre se trouve une jeune fille d'une fraîcheur remarquable, — une rose égarée parmi des chardons. »

L'industrie de cette tribu nomade, qui vient de parcourir l'Espagne et le Portugal, est la chaudronnerie. Les hommes seulement parcourent les maisons de la ville pour chercher de l'ouvrage. Les soins du ménage incombent aux femmes.

Depuis deux jours, le camp des bohémien, comme on l'appelle à Saint-Jean-de-Luz, est le but des promenades des habitants des deux villes. »

Le Journal de Dieppe donne des détails sur le naufrage de Puebla, arrivé le 26 mars dernier sur la côte d'Islande :

Le Puebla, monté par vingt-deux hommes d'équipage, avait quitté le port de Dieppe le 7 mars dernier pour se livrer à la pêche de la morue dans les parages d'Islande.

Les premiers jours de la pêche furent heureux, lorsque le 28 au soir il fut assailli par un coup de vent.

A minuit, le Puebla reçut un coup de mer, qui défonça la voile du cap d'arrière et enleva tout ce qui se trouvait sur le pavés ; parcs à morues, mannes de pêche, plombs, cidre, can, dragues, langues de mornes, etc. Ce coup de mer inclina tellement le navire sur le tribord que le chargement fut déplacé.

Deux heures après, un coup de mer encore plus violent que le premier, brisa la barre du gouvernail dans les mains du capitaine, et faillit enlever le second et un matelot. La mer était affreuse. Le navire fatigué beaucoup et n'avait plus de voiles. Enfin, on aperçut la terre, et bientôt le navire toucha sur une plage de sable mouvant et de rochers.

Tout l'équipage parvint à se sauver, mais transi et mourant de faim. Il fut bien accueilli dans l'intérieur du pays, et parvint à gagner Reikiavik, capitale de l'île, abandonnant le navire qu'il était impossible de renflouer. C'est de la qu'il a été rapatrié à Dieppe la semaine dernière.

La liste des bâtiments de la flotte vient de paraître.

Parmi les navires en chantier au 1^{er} janvier 1869, dix ont été mis à flot, ce sont : Marengo, frégate cuirassée ; la Flore et la Résolue, frégates à hélice ; l'Infernet, corvette à hélice ; le Bourayne, le Dayot, le Ducoudré, le Sepoad et le Ker-saint, avisos à hélice, et la canonnière la Mitrailieuse (œuvre du lieutenant de vaisseau Farcy).

Les seuls bâtiments nouveaux mis en chantier sont : les frégates cuirassées le Colbert et le Trident, les corvettes cuirassées la Triomphante et la Victorieuse, et l'avisos de flotille le Marabout.

1 batterie flottante, 3 vaisseaux, 2 frégates, 2 avisos à hélice, 1 frégate, 1 corvette,

3 avisos à roues, 2 vaisseaux, 1 frégate, 4 corvettes, 2 bricks et 7 bâtiments de flotille à voiles, ont été rayés de la liste de la flotte, pour être démolis, ou affectés au service de ponton ou de magasin.

En résumé, la partie active de notre flotte compte au 1^{er} janvier 1870, 402 bâtiments savoir :

Cuirassés. — 2 vaisseaux, 16 frégates, 8 corvettes, 4 garde-côtes, 25 batteries flottantes, dont 11 en magasin ;

Bâtiments à hélice. — 25 vaisseaux, 17 frégates, 15 corvettes, 37 avisos de 1^{re} et 2^e classes, 15 avisos de flotille, 70 canonnières et 52 transports ;

Bâtiments à roues. — 8 frégates, 6 corvettes et 32 avisos ;

Bâtiments à voiles. — 8 frégates, 2 corvettes, 3 bricks, 45 bâtiments légers (cutters, goélettes, péniches, etc.), et 20 transports.

Le nombre des navires en chantier se répartit comme suit : 5 frégates, 3 corvettes, et 3 garde-côtes cuirassés ; 6 corvettes, 7 avisos et 4 transports à hélice ; 1 transport à voiles.

La marine impériale possède, en outre, environ 250 bâtiments de servitude.

Depuis plusieurs années, l'opinion publique se préoccupe à bon droit de l'effrayante mortalité qui enlève annuellement à la France 80,000 enfants d'un jour à trois ans.

La science et la charité se sont donné la main pour chercher les causes du mal et y apporter remède.

Peu à peu Paris a vu s'élever d'utiles et modestes établissements désignés sous le nom de crèches par une heureuse reminiscence du christianisme, aujourd'hui au nombre de vingt-six tant dans la ville que de la banlieue, chiffre trop faible encore si on le compare à celui des misères qu'il doit aider à soulager.

Le nombre officiel des accouchements opérés en 1868 par les soins des bureaux de bienfaisance de Paris a été de 9,452, celui des accouchements fait la même année dans les hospices, les hôpitaux et les prisons, de 7,420 ; ce qui donne près de 17,000 parturitions nécessaires. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des mères pauvres qui n'ont point eu, pour leurs couches, l'assistance officielle et celui plus grand encore des enfants nés en 1867 en 1870 que leurs mères ne peuvent conserver près d'elles, on aura quelque idée des immenses services que les crèches sont appelées à rendre.

Elles ne sont point les rivales de la famille, jalouses d'arracher l'enfant au foyer paternel. Mais quand la mère, comme il arrive trop souvent, soumise aux dures nécessités du travail quotidien, ne peut garder près d'elle son enfant pour le nourrir et l'élever la Crèche supplée à ses soins, ou tout au moins les encourage, les aide et fournit à la pauvre femme les lumières et les secours dont elle a besoin. Elle peut venir chaque jour et à toute heure, dans ces salles propres et saines, allaiter et caresser son enfant ; elle le quittera sans inquiétude pour aller gagner le pain de la famille ; la charité, qui veille sur son berceau, n'est-elle point une seconde mère ?

C'est pour cette institution si nécessaire, que M. l'abbé Jacquet, président de l'Œuvre de l'Adoption, a fait dimanche, du haut de la chaire de Notre-Dame, un appel chaleureux à la générosité des cœurs français et catholiques. Nous ne doutons point que cet appel n'ait été entendu.

Les amateurs du Figaro parlent d'un singulier pari fait entre M. le duc Hamilton et un autre personnage dont on ne cite pas le nom. Aux termes de ce pari, le noble duc doit payer un louis par suffrage au-dessus de cinq millions de voix, et recevoir deux louis également par suffrage au-dessous de cinq millions.

De tout temps, les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les toux, rhumes, catarrhes, bronchites, irritations de poitrine. Le sinor et le PATÉ DE SÈVE DE PIN DE LAGASSE, qui contiennent les principes balsamiques et résineux en pin maritime extraits par la vapeur, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et sirops de Tole, de Goudron, etc. — Dépôt à Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien. 9696

dit chez maître Carpajot. S'il est vrai que l'amitié d'un notaire soit un bienfait des dieux. Paul n'eut pas à se plaindre, il fut accueilli avec un luxe de politesses et de prévenances qui redoubla son étonnement. Mais ce digne notaire parut encore plus étonné que lui, quand il fut question d'erreur ou de confusion possible.

Une erreur dans mon étude ! s'écria maître Carpajot ; jamais ! La rente est inscrite au Trésor en votre nom. C'est M. Jaubert, agent de change, qui m'en a donné avis en m'informant que j'étais chargé de toucher pour vous les intérêts de la somme. Je me suis acquitté de la commission, voilà tout !

Paul courut chez l'agent de change. Celui-ci se contenta de lui montrer l'ordre au crayon qu'il avait reçu en Bourse d'un de ses remisiers.

A. 6,000 fr. 3 p. 100.—C. M. Paul Hébrard.

Le remisier, interrogé à son tour, répondit qu'une personne, disant se nommer Paul Hébrard, lui avait passé cet ordre à terme. Ce Paul Hébrard, ajoutait-il, avait annoncé qu'il demanderait l'escompte dès le lendemain en apportant les fonds, ce qui s'était réalisé de point en point. Tout avait été fait à ce nom, et le récépissé du titre était signé de même.

Paul pouvait s'étonner encore ; mais il ne pouvait plus douter. Evidemment, c'était le même anonyme ou pseudonyme qui avait payé les trois jours de bouil-

lotte et pris en son nom ce coupon de rente.

Il rentra précipitamment chez lui, pour faire part de ces nouveaux détails à son père. Là, une nouvelle surprise l'attendait, moins opulente, mais plus agréable peut-être pour une nature comme la sienne.

Son concierge lui remit une enveloppe portant le timbre de l'Académie impériale de musique et contenant un fauteuil d'orchestre, à son nom, pour la représentation du soir.

Ceci était tout autre chose qu'une somme d'argent. Refuser les six mille francs jusqu'à ce qu'il en connût exactement l'origine, c'était un devoir d'honneur ; mais refuser un billet de spectacle, c'eût été un excès de scrupule. Paul s'habilla et se rendit à l'Opéra.

Quand il montra son billet à la porte de l'orchestre, l'huissier de service lui dit :

— Monsieur n'utilisera sans doute pas son coupon tous les jours. Messieurs les abonnés à l'année savent que j'ai pour les amis qu'ils envoient à leur place autant de soins et d'égards que pour eux-mêmes. . .

— Vous dites ?

— Oui, monsieur, les abonnés comme vous. . . à l'année. . .

Le rêve continuait, et, par une bizarre coïncidence, on donnait ce soir-là *Robert-Diable*, l'œuvre qui parle le plus puissamment à l'imagination.

Trop pauvre et trop sage pour aller

le bon génie de Robert reparaitrait sous les traits d'Alice. Tels sont les mirages de la scène pour les imaginations jeunes, que Paul, en ces instants rapides, croyait saisir quelque vague ressemblance entre Marcelle et Alice.

Geneviève, dans une toilette éblouissante, n'en paraissait que plus soucieuse et plus abattue. Un soupçon de rouge, ajoutant un éclair factice à sa beauté splendide encore, ne s'accordait que trop bien avec l'ardeur fiévreuse de ses yeux.

Les deux femmes n'étaient pas seules. Au fond de la loge se tenait, à demi caché, un homme que Paul crut d'abord être le baron. Craignant d'être remarqué si ses regards revenaient trop obstinément vers le même point, il reprit sa position de spectateur attentif, préoccupé seulement de ce qui se passait sur le théâtre.

Mais, plus tard, lorsque Alice chanta :

Fais les conseils audacieux
Du séducteur qui m'a perdus !

un instinct bizarre, irrésistible, ramena les yeux du jeune amoureux vers la loge de madame d'Anglars. Il reconnut alors le personnage qu'il avait entrevu derrière elle. C'était le marquis Wilfrid de Sivry.

Paul ne s'était jamais fait une idée bien précise des relations de Wilfrid avec les d'Anglars. Il n'avait jamais rien ouï des rumeurs qui circulaient dans le monde. Tout ce qu'il savait du marquis, c'est qu'on le voyait assez souvent dans la maison, qu'il était fort à la mode et

qu'il passait pour un roué. Sa pensée n'était pas allée plus loin.

Pourtant il tressaillait.

Les surprises qu'il venait de subir, les merveilles de Robert l'ayant peu à peu amené à confondre le réel et le fantastique, il lui sembla que M. de Sivry se penchait sur l'épaule de Geneviève ; qu'il lui disait quelques mots tout bas ; qu'elle pâlisait horriblement sous son rouge, et que les beaux yeux de Marcelle se remplissaient de larmes aux derniers accents d'Alice.

Bertram venait de s'abîmer dans la trappe.

Pour la dixième fois, depuis deux jours, Paul se sentit en proie à un de ces étonnements soudains, qui lui faisaient craindre d'être halluciné.

Non, c'est impossible, se dit-il, pendant que l'ombre, le silence et le vide envahissaient la salle. J'ai été magnétisé par cette sinistre figure de Bertram, aveuglé par cette flamme sortie du soubiraif de l'enfer !

Et, pourtant, il ne put se défendre d'un étrange serrement de cœur.

(La suite au prochain numéro.)